

Chers membres,
Chères membres,

Comme promis lors de notre dernière assemblée générale, le conseil d'administration s'est appliqué cette année à réactualiser les règlements généraux de Culture Montréal. En effet, ceux qui sont en vigueur datent de 2009 et devaient être révisés afin de mieux refléter l'organisation que Culture Montréal est devenue au cours des années.

C'est pour cette raison que nous avons opté pour une refonte complète plutôt que des propositions d'amendements. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de notre comité de régie interne – formé de six membres du conseil d'administration – ainsi que celui de messieurs Gilles et Jean Marsolais qui se sont proposés bénévolement pour revoir en profondeur notre document.

Ce projet de refonte vise à optimiser la gouvernance de Culture Montréal. Parmi les changements que nous proposons, j'attire votre attention sur deux d'entre eux.

D'abord, pour permettre au conseil d'administration de se renouveler constamment tout en assurant une continuité dans ses orientations et ses travaux, nous avons limité le nombre de mandats consécutifs à trois. Ainsi un administrateur siègera au maximum six années de suite au conseil d'administration.

Ensuite, afin d'alléger nos assemblées générales annuelles, nous proposons que la nomination de la présidence se fasse par le conseil d'administration lors de la première réunion suivant l'Assemblée générale annuelle plutôt qu'en séance spéciale lors de l'AGA.

Pour que les nouveaux règlements puissent être effectifs dès cette année, le conseil d'administration recommande que les membres de Culture Montréal adoptent ce document en bloc dès le début de notre Assemblée générale annuelle du 29 octobre prochain. À cet effet nous présenterons en début d'assemblée une proposition de résolution, qui intégrera le passage des règlements actuels à cette nouvelle gouvernance. Par ailleurs, vous trouverez en pièce jointe la résolution unanime du conseil d'administration, adoptée le 7 septembre dernier.

C'est pour cette raison que nous vous demandons de prendre connaissance de ce document dans les prochaines semaines. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Valérie Beaulieu, notre directrice générale, (direction@culturemontreal.ca ou 514-845-0303, poste 222).

Ce fut un travail de longue haleine dont nous sommes fiers. Nous espérons que vous adhérerez à cette démarche et que le 29 octobre prochain, vous serez nombreux à nous retrouver lors de la prochaine assemblée générale annuelle de Culture Montréal.

Cordiales salutations,



Liza Frulla
Présidente
Au nom du conseil d'administration de Culture Montréal